

# Vendôme

## LE MAG

### À la une

Rénovation des cours d'écoles :  
place à la nature !

### Urbanisme

Projet urbain des Rottes :  
un quartier en mouvement

### Santé

La mise en place  
des espaces sans tabac

28 NOVEMBRE  
18 JANVIER

PARVIS  
ROCHAMBEAU



DOSSIER

Abbaye  
on ice

LE GUIDE COMPLET

## SOMMAIRE

### 4 | RETOUR EN IMAGES

### 6 | À LA UNE

- Rénovation des cours d'écoles : place à la nature !
- Vendôme agit pour soutenir son commerce de centre-ville
- Un espace sportif et accessible au Pré-aux-Chats
- Entretenir pour mieux circuler à vélo
- Des passages piétons qui brillent pour la sécurité
- Parkings Victor Hugo et Jean Emond : plus pratiques, plus sûrs
- Une police municipale à votre service au quotidien

### 12 | DOSSIER

#### ABBAYE ON ICE LE GUIDE COMPLET



### 24 | URBANISME

- Vendôme planifie son développement urbain
- Projet urbain des Rottes : un quartier en mouvement

### 26 | SANTÉ

- La mise en place des espaces sans tabac

### 27 | COMMERCES

- Vos nouveaux commerces à Vendôme

### 28 | AGENDA

### 30 | TRIBUNES

### 31 | INFOS PRATIQUES

PARTAGEZ VOS PLUS BELLES PHOTOS DE  
VENDÔME SUR FACEBOOK ET INSTAGRAM  
AVEC #JAIMEVENDOME  

## ÉDITO



Chères Vendômoises,  
Chers Vendômois

À l'approche des élections municipales, il convient de rappeler qu'une période de réserve s'impose à l'ensemble des élus et des municipalités. Cette obligation découle du principe de neutralité du service public et vise à garantir l'égalité entre les candidats ainsi qu'une information impartiale des citoyens. En vertu de l'article L.52-1 du Code électoral, il est interdit à toute collectivité territoriale de promouvoir, par des actions de communication ou des publications institutionnelles, le bilan ou l'image d'un élu ou d'une équipe municipale pendant les six mois précédant le scrutin.

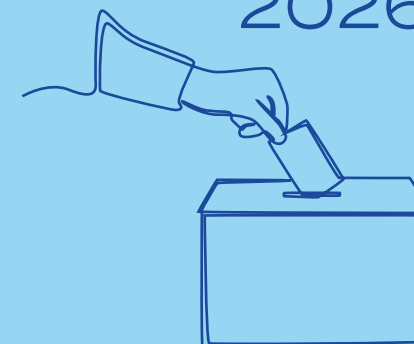
Ainsi, durant cette période, les prises de paroles publiques, les écrits ou les supports de communication doivent strictement se limiter à la diffusion d'informations neutres, factuelles et dépourvues de tout caractère promotionnel. Cette exigence de neutralité et de sobriété s'applique notamment aux bulletins municipaux, aux sites internet et aux réseaux sociaux de la collectivité.

C'est dans ce cadre que, de manière tout à fait exceptionnelle, l'édito que vous retrouvez habituellement est absent de cette édition, au même titre que vous trouverez impactées les tribunes politiques. Cette décision répond à la volonté de respecter scrupuleusement les règles de neutralité et de garantir à tous les acteurs de la vie démocratique un traitement équitable dans le contexte préélectoral.

Laurent BRILLARD  
Maire de Vendôme

## ÉLECTIONS MUNICIPALES

Dimanche 15 & 22 mars  
2026



**POUR VOTER  
JE M'INSCRIS**  
sur les listes électorales  
**AVANT LE 6 FÉVRIER**

Inscription en ligne sur : [service-public.fr](https://service-public.fr)  
ou directement au guichet unique  
du parc Ronsard ou des Rottes

Pour plus de renseignements, rendez-vous sur :  
[vendome.eu/citoyen/elections](https://vendome.eu/citoyen/elections)

Vendôme LE MAG  
Éditeur : ville de Vendôme  
Hôtel de ville et de communauté  
Parc Ronsard 41100 Vendôme  
02 54 89 42 00 - [courrier@catv41.fr](mailto:courrier@catv41.fr)

Directeur de la publication : Laurent Brillard  
Directrice-adjointe de la communication :  
Katarzyna Biedrzycka  
Rédacteur : Romain Dalby  
Graphiste : Julie Annezo  
Crédits photos : 4.1 Production p.1, p.2,  
p.4-6, p.12, p.14, p.16, p.24, p.25 ;  
Patrick G. p.13, Minuit Production p.13  
Impression : Galaxy Imprimeurs - Le Mans  
Tirage : 12 500 exemplaires  
Dépôt légal : à parution  
ISSN : 1168-4526



Site internet  
[www.vendome.eu](https://www.vendome.eu)



Facebook  
[@villedevendomeofficielle](https://www.facebook.com/villedevendomeofficielle)



Youtube  
[@villedevendome](https://www.youtube.com/villedevendome)



Instagram  
[@villedevendome\\_](https://www.instagram.com/villedevendome)



↑ Le dernier week-end d'août, **le château de Vendôme** a brillé de mille feux pour célébrer la fin de plusieurs années de restauration. Pour marquer cet achèvement, un spectacle images et sons immersif de mapping vidéo a retracé les moments-clés et les grandes légendes de l'histoire vendômoise. Des centaines de spectateurs ont assisté à cet événement unique au cœur de ce patrimoine restauré.



↑ Le lundi 11 août, sous un soleil radieux, Vendôme a commémoré **le 81<sup>e</sup> anniversaire de sa libération**. À bord de véhicules anciens, hommes et femmes en costumes d'antan ont défilé dans les rues, tandis que les airs des années 40-50 résonnaient à travers la ville lors d'une grande déambulation festive. Une manière originale et vivante de mêler mémoire, patrimoine et ambiance chaleureuse pour célébrer ce moment historique.

→ Ce même 11 août, la ville a proposé **une soirée cinéma en plein air** aux Grands-Prés. Le film « Nos jours heureux » d'Éric Toledano et Olivier Nakache a rassemblé le public dans une ambiance conviviale et bon enfant, pour un moment de partage et de détente avec petits et grands.



↓ Le vendredi 12 septembre, près de 12 000 spectateurs ont vibré au rythme des années 80 lors du **concert gratuit «Back to 80's»**. Jean-Pierre Mader, Émile du groupe Émile & Images, Patrick Hernandez et William du groupe Début de soirée ont ainsi fait revivre les tubes de cette décennie dans une ambiance familiale avant de laisser la place à un groupe de reprises.



↑ Lors des Journées européennes du patrimoine 2025, la ville a accueilli **Les Médiévales de Vendôme**. Démonstrations, animations et jeux anciens ont permis aux visiteurs de découvrir la vie quotidienne de nos ancêtres. Les participants ont également arpenté les rues de la ville, allant au contact des Vendômois pour partager ateliers, savoir-faire et anecdotes, offrant ainsi une immersion vivante et interactive pour toutes et tous.

↓ Yoann Bonato et Benjamin Boulloud ont décroché leur 7<sup>e</sup> victoire au **Rallye Cœur de France 2025**. Entre le parvis Rochambeau et la super-spéciale Jean-Claude Mercier aux Grands-Prés, passionnés et curieux ont pu vibrer devant des passages spectaculaires, applaudissant les pilotes et profitant d'un show gratuit à ciel ouvert unique en son genre.



# RÉNOVATION DES COURS D'ÉCOLES : PLACE À LA NATURE !

Depuis 2023, la ville de Vendôme repense ses cours d'écoles. L'objectif ? Offrir aux enfants des espaces plus agréables, mieux adaptés aux usages quotidiens et respectueux de l'environnement.

## Des cours plus vertes, plus fraîches, plus vivantes

Le programme s'inscrit dans une démarche globale de rénovation des écoles, qui intègre également l'amélioration énergétique des bâtiments et la lutte contre les îlots de chaleur. Pour y parvenir, la ville a fait appel au CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) fin 2023 afin d'imaginer des solutions adaptées à chaque école et de proposer

des orientations concrètes pour la végétalisation, la désimperméabilisation des sols et la préservation de la biodiversité.

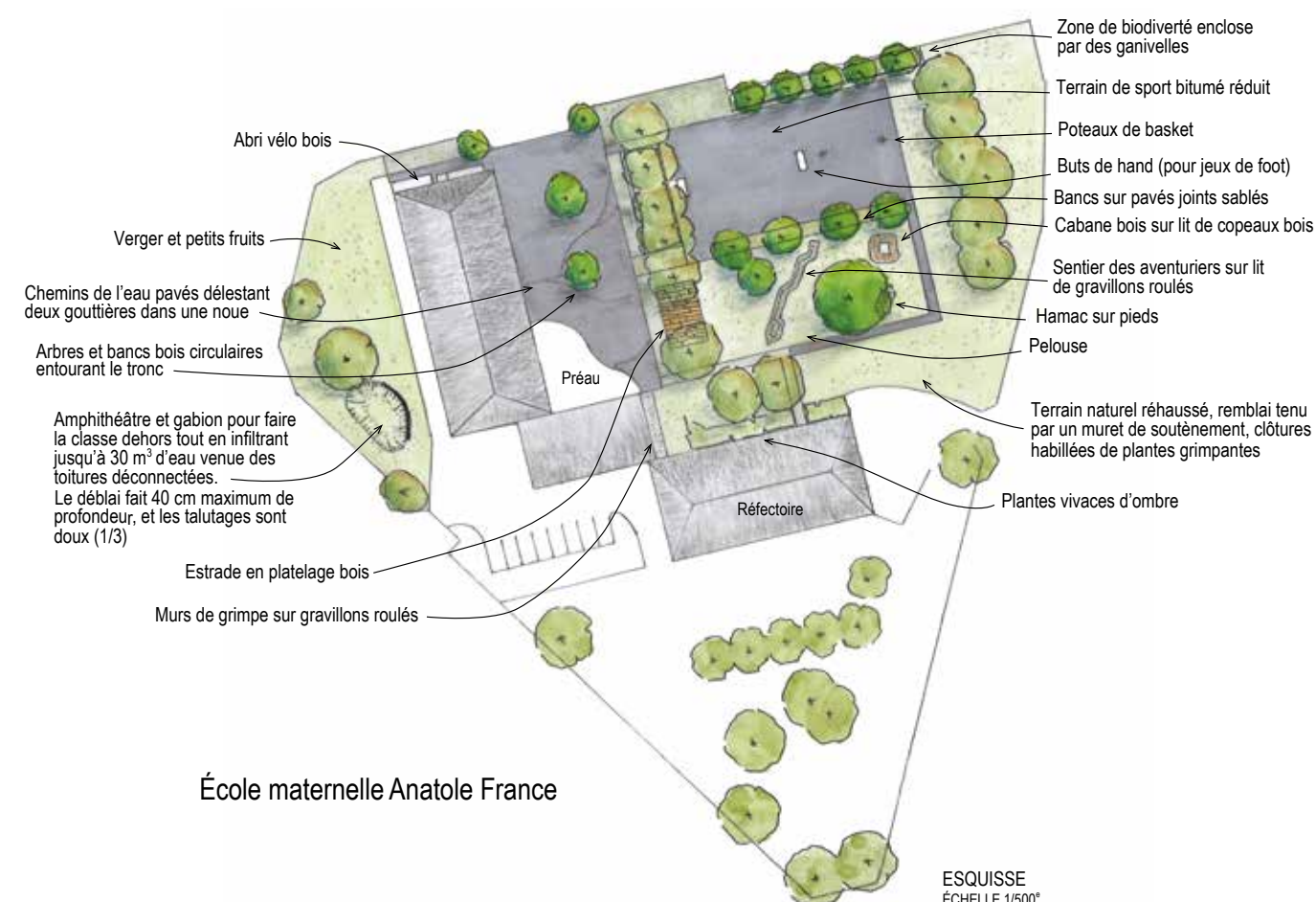
## Une semaine pour créer ensemble

À l'automne 2024, cinq écoles ont accueilli des résidences de concepteurs : Saint-Pierre Lamothe-Victor Hugo (maternelle), Anatole France, Jules Ferry, Yvonne Chollet et Jean Zay (élémentaires). Pendant une semaine, techniciens et experts ont travaillé directement sur le terrain avec les équipes pédagogiques et les élèves. L'idée : faire émerger des projets concrets et participatifs pour transformer les cours en véritables espaces de vie et d'apprentissage. Cette démarche a permis de tester des

idées, observer l'espace et réfléchir aux usages, tout en impliquant les enfants dans la conception de leur cadre quotidien.

## Focus sur Anatole France et Yvonne Chollet

À l'été 2025, la concrétisation : les sols ont été désimperméabilisés, les aménagements et le mobilier de jeux sont en place et les espaces prennent désormais leur forme définitive. La végétalisation, elle, suit son rythme naturel pour garantir la bonne croissance des plantations et créer progressivement des zones ombragées ainsi que des espaces favorables à la biodiversité.



LA COUR D'ÉCOLE YVONNE CHOLLET AVANT LES AMÉNAGEMENTS



LES ÉLÈVES ONT PARTICIPÉ À LA PLANTATION DE VIVACES

À Yvonne Chollet, les interventions sont adaptées à la configuration particulière de la cour :

- la désimperméabilisation de 735 m² de bitume avec des espaces enherbés organisés autour d'une noue centrale pour la gestion intégrée des eaux de pluie ;
- la création d'espaces d'infiltration plantés et légèrement décaissés pour favoriser l'infiltration et la biodiversité ;
- la plantation d'arbustes et de vivaces en complément des arbres de haute tige existants ;
- la création de deux espaces qui respectent la biodiversité, l'un d'observation et l'autre conçu comme un lieu de ressources pédagogiques ;
- la construction d'un garage à vélo couvert.

## Et après ?

Les travaux se poursuivront jusqu'en 2027 pour les autres écoles, avec un suivi assuré par la direction de l'Environnement et des Espaces verts. L'entretien de tous les aménagements réalisés sera pris en charge en régie par les services de la ville, garantissant la pérennité des plantations, la qualité des sols et le bon état du mobilier. Une nouvelle session de résidences de concepteurs a été réalisée cet automne pour finaliser le programme sur toutes les cours de la ville et continuer à imaginer des espaces où les enfants pourront apprendre, jouer et se retrouver en plein air dans les meilleures conditions.

## À Anatole France, les interventions réalisées sont :

- la désimperméabilisation de 780 m² de bitume au profit d'espaces enherbés ;
- la remise en état des pelouses existantes pour créer des zones d'infiltration naturelle de l'eau ;
- la plantation de 12 arbres de haute tige supplémentaires pour ombrager et rafraîchir la cour ;
- la mise en place de jeux d'enfants et de mobilier dans les zones ombragées pour le confort d'usage quotidien ;
- la reprise de la clôture et le rehaussement du terrain naturel pour sécuriser l'espace et le rendre utilisable par les élèves ;
- la création d'un espace biodiversité et la végétalisation des clôtures pour un cadre plus vivant et pédagogique ;
- la construction d'un garage à vélo couvert ;
- la création d'un amphithéâtre extérieur, combinant gestion des eaux pluviales et espace pédagogique pour les cours en plein air.

# VENDÔME AGIT POUR SOUTENIR SON COMMERCE DE CENTRE-VILLE

Face à l'évolution des modes de consommation et à la hausse nationale de la vacance commerciale, la ville de Vendôme a adopté, lors du Conseil municipal du 25 septembre, trois mesures pour soutenir les commerces de proximité et dynamiser l'hyper-centre et le centre commercial des Rottes.

## Un droit de préemption pour protéger la diversité commerciale

Pour garantir la pérennité des activités et favoriser l'installation de nouvelles boutiques, la commune se dote d'un droit de préemption sur les fonds artisanaux, fonds de commerce et baux commerciaux. Le périmètre concerné inclut le centre

commercial des Rottes, l'avenue Gérard Yvon, le faubourg Chartrain, les rues du Change, Renarderie, Grande rue, Guesnault, Saulnerie, Marie de Luxembourg, Poterie et du Général de Gaulle, ainsi que les places de la République, Saint-Martin et du Marché. En cas de cession, et si la ville décide d'activer la préemption, elle dispose de deux à trois ans pour céder le fonds ou le bail selon les besoins du commerce local.

## Encourager l'arrivée de nouvelles boutiques

Un dispositif d'aide financière vient compléter ce droit de préemption. Les nouveaux commerces s'installant dans le

centre-ville peuvent bénéficier d'un soutien proportionnel au loyer commercial, dans le but de résorber la vacance et de diversifier l'offre. Cette aide concerne les commerces de proximité (indépendants ou des enseignes nationales).

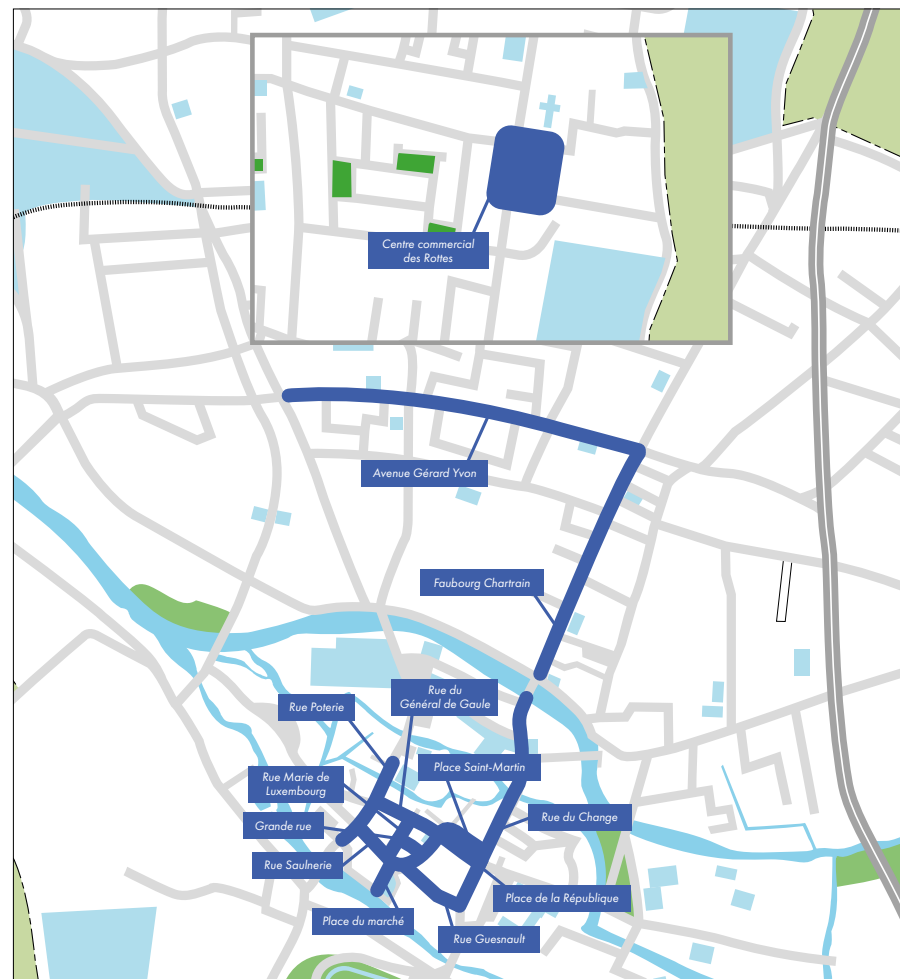
## Une taxe pour lutter contre les locaux vacants

Pour favoriser la commercialisation des locaux sur le marché, la ville instaure une taxe sur les locaux commerciaux inoccupés depuis au moins deux ans. Son taux applicable sur le montant de la taxe foncière sera progressif: 10 % la première année, 20 % la deuxième et 30 % à partir de la troisième. Cette mesure vise à réduire la vacance prolongée tout en restant adaptable selon les situations particulières.

## Un ensemble de mesures complémentaires

Ces trois dispositifs s'inscrivent dans une stratégie globale pour renforcer l'attractivité et la vitalité du centre-ville. En combinant vigilance juridique, soutien financier et mesures fiscales, la ville entend accompagner l'évolution du commerce de proximité et préserver le dynamisme du cœur de Vendôme et des Rottes, tout en favorisant une offre diversifiée et de qualité. Les chambres consulaires, la Chambre de métiers et de l'artisanat (CMA) et la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) qui accueillent favorablement ces actions, participent aux échanges et suivent de près leur mise en œuvre, dans un esprit de concertation et de complémentarité.

**Contact:**  
Direction du développement économique  
02 54 89 41 87  
nicolas.tessier@catv41.fr



# UN ESPACE SPORTIF ET ACCESSIBLE AU PRÉ-AUX-CHATS

La ville renforce son offre d'équipements sportifs de proximité avec la création d'un terrain multisports sur le site du Pré-aux-Chats, à proximité du skate-park et des jeux pour enfants. Ce projet est né d'une idée d'un jeune Vendômois dans le cadre du budget participatif: même si elle ne pouvait pas être retenue dans l'enveloppe de ce dispositif, elle a été étudiée et adaptée afin de se concrétiser, permettant aux habitants de bénéficier d'un nouvel espace de loisirs et de pratique sportive. Ce terrain

de 26×13 m, soit 338 m², permettra la pratique du football, du basket-ball et du handball. Les limites du terrain seront matérialisées par des grilles barreaudées en acier galvanisé de 1,10 m, sur lesquelles les ballons peuvent rebondir, et les deux frontons accueillant les buts et panneaux de basket seront portés à 3 m de hauteur, complétés par des filets pare-ballons jusqu'à 5 m pour éviter que les ballons ne se projettent vers le Loir ou le parking adjacent. Le terrain est conçu pour être submersible (les grilles

latérales étant démontables), la qualité du terrain et des matériaux employés permettant de résister à d'éventuelles crues, tout en garantissant sa durabilité et sa sécurité. Le montant total de l'opération s'élève à 122 384,40 € TTC. Les travaux ont débuté en novembre pour une livraison prévue à la fin de l'année 2025, offrant aux Vendômois un nouvel espace de pratique sportive et de loisirs en plein air, sécurisé et adapté à tous.



# ENTREtenir POUR MIEUX CIRCULER À VÉLO

Favoriser les mobilités douces passe aussi par un bon entretien des voies cyclables. Chaque année, la ville veille à maintenir une signalisation visible et sécurisée pour tous les usagers. En 2025, plusieurs axes ont ainsi bénéficié d'une réfection complète des marquages au sol: route de Blois (1 000 m linéaires), rue des Maillettes (1 300 m linéaires), avenue de

l'Île-de-France (900 m linéaires) et avenue Georges Clemenceau (400 m linéaires). Réalisés à l'aide d'une résine thermoplastique à chaud, ces travaux assurent une durabilité et une meilleure lisibilité de la voirie. Un investissement de 65 000 € TTC, renouvelé environ tous les 4 ans selon le trafic, pour garantir la sécurité et le confort des cyclistes comme des automobilistes.

Si une partie du chantier est confiée à des entreprises spécialisées, les agents municipaux interviennent également en régie sur certaines portions, soulignant la volonté de la municipalité de conjuguer expertise et maîtrise locale pour un espace public plus sûr et plus agréable à parcourir à vélo.

# DES PASSAGES PIÉTONS QUI BRILLEN T POUR LA SÉCURITÉ

Certains passages piétons vendômois se mettent à scintiller ! La ville a lancé une campagne d'installation de plots solaires lumineux sur 18 traversées, à raison de 6 à 8 plots par passage. Ces petits équipements, discrets mais malins, s'illuminent dès que la luminosité baisse grâce à des leds alimentées par un mini panneau solaire

intégré. De quoi sécuriser ces espaces de rencontre entre piétons et automobilistes et rappeler aux conducteurs de ralentir. À 80 € l'unité, ces plots constituent une solution simple et efficace pour améliorer la sécurité routière, sans consommation d'énergie électrique. Les travaux de cette première tranche viennent de débuter et

s'achèveront en fin d'année. Une fois installés, ces plots solaires viendront compléter les aménagements déjà réalisés pour améliorer la circulation et la sécurité dans la ville, notamment aux abords des écoles et des zones les plus fréquentées. Quand la technologie se met au service de la sécurité, Vendôme éclaire la voie !

# PARKINGS VICTOR HUGO ET JEAN EMOND : PLUS PRATIQUES, PLUS SÛRS



Cet été, Vendôme a donné un nouveau souffle à deux parkings publics. Le parking Victor Hugo (photo 1), devant l'école Notre-Dame, a été entièrement rénové dans le cadre du réaménagement du faubourg Chartrain : sa capacité passe de 24 à 36 places, dont 2 pour les Personnes à mobilité réduite (PMR). Cette rénovation permet de maintenir le nombre de places disponibles à proximité du faubourg Chartrain. Les aménagements privilégient des matériaux locaux et à faible impact environnemental, comme un béton



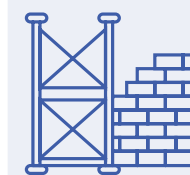
désactivé décarboné et des surfaces drainantes favorisant l'infiltration naturelle des eaux. Le mobilier urbain, les plantations et l'éclairage public viendront compléter l'ensemble à l'automne. Le parking Jean Emond (photo 2), créé sur le site d'une ancienne habitation déconstruite en 2024 près du collège, sécurise désormais la dépose des élèves avec 33 places, dont 2 PMR. Les eaux pluviales y sont gérées grâce à des noues intégrées aux espaces verts et à un massif d'infiltration sous la chaussée, limitant le ruissellement. Un plateau sur le



carrefour, équipé de trois supports PIETO® (photo 3), ralentit la circulation et renforce la sécurité des enfants en signalant clairement aux automobilistes le passage pour piétons. Son design moderne attire l'attention des conducteurs tout en s'intégrant harmonieusement dans le paysage urbain. Ces deux réalisations allient sécurité et respect de l'environnement, illustrant la volonté de la ville de concilier aménagement urbain et transition écologique.

# UNE POLICE MUNICIPALE À VOTRE SERVICE AU QUOTIDIEN

Toujours présente sur le terrain, la police municipale de Vendôme veille à la sécurité, à la tranquillité publique et au respect du cadre de vie. En lien étroit avec la police nationale, elle assure des missions variées, de proximité et d'écoute au service des Vendômois.



## DOMAINE PUBLIC

Instruction des demandes d'occupation (échafaudages, fêtes foraines, terrasses des commerces...) et rédaction des arrêtés pour garantir la sécurité de tous.



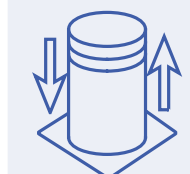
## CHIENS DANGEREUX

Accompagnement des propriétaires dans les démarches administratives nécessaires à l'obtention du permis de détention.



## STATIONNEMENT

Contrôle du stationnement sur la voie publique et dans les zones bleues pour garantir une circulation fluide et équitable.



## BORNES DU CENTRE-VILLE

Gestion et contrôle des bornes escamotables automatiques pour sécuriser et réguler les accès au cœur historique de Vendôme.



## ANIMAUX ERRANTS

Capture, stérilisation et identification des chats errants en partenariat avec la SPA afin de limiter leur prolifération.



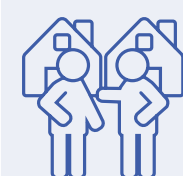
## RELATION CITOYENNE

Accueil du public et écoute quotidienne : la police municipale traite chaque demande pour apporter une réponse adaptée aux besoins des Vendômois.



## ÎLOTIERS ET PRÉVENTION

Les agents assurent le lien entre la mairie et les îlotiers, notamment en période de crue, pour diffuser l'information et renforcer la prévention auprès des riverains.



## CONFLITS DE VOISINAGE

Conciliation et dialogue pour apaiser les différends : nuisances sonores, chiens qui aboient, végétation envahissante ou troubles liés à certains commerces.

**Contact :**  
02 54 89 42 83  
policemunicipale@catv41.fr  
Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi :  
8 h 30 à 12 h - 13 h 30 à 17 h 30

# ABBAYE ON ICE LE GUIDE COMPLET

L'hiver arrive, les journées raccourcissent et le froid s'installe... Mais à Vendôme, un rendez-vous transforme cette saison en moment de chaleur et de partage : Abbaye on Ice revient pour sa 11<sup>e</sup> édition, du 28 novembre au 18 janvier. Initialement installée dans la cour du Cloître, la patinoire a trouvé son nouvel écrin pour ses dix ans sur le parvis Rochambeau. Cette année encore, elle s'y installera, offrant aux visiteurs un espace spacieux pour glisser, s'amuser et partager des moments en famille.

Chaque saison, l'événement attire petits et grands, familles, amis, écoliers et curieux venus de Vendôme et d'ailleurs. Certains découvrent le plaisir de la glace pour la première fois, encouragés par l'ambiance festive, tandis que d'autres, plus expérimentés, enchaînent figures et pirouettes, défiant parfois leur équilibre dans la bonne humeur. C'est cette diversité qui fait la richesse d'Abbaye on Ice : chacun trouve sa place, à son rythme, dans une atmosphère chaleureuse et conviviale. Derrière cette réussite se cache un travail collectif considérable. Les bénévoles, fidèles et dévoués, accompagnent les visiteurs, encadrent les activités et veillent à la sécurité et au confort de tous. Les services municipaux, notamment les équipes des espaces verts, apportent leur touche de magie à travers les décorations et les bulles illuminées, qui ponctuent le parcours et créent un décor féérique. Ensemble, ils contribuent à transformer le parvis Rochambeau en un véritable lieu de fête. Pour que la magie soit accessible à tous, les tarifs restent inchangés, permettant à chacun de profiter pleinement de ce rendez-vous devenu un véritable rituel de fin d'année. Abbaye on Ice n'est pas seulement une patinoire : c'est une parenthèse festive, une occasion de se retrouver, de partager des sourires et de s'émerveiller ensemble. En cette période hivernale, elle rappelle que la glace peut réchauffer les cœurs et créer des souvenirs pour tous.



## Le Grand Atelier du Père Noël par Minuit Production

Vendredi 28 novembre à 19 h

GRATUIT

Au cœur du Pôle Nord, les lutins s'activent : la nuit de Noël approche ! Sur la glace, au rythme de la voix du Père Noël, jouets et personnages prennent vie dans un tourbillon féérique. Pierrot malicieux, Casse-Noisette majestueux, poupée princesse gracieuse... Chaque tableau transporte petits et grands dans un monde de rêves et d'émotions. Un spectacle poétique et enchanteur, à ne pas manquer pour ouvrir la saison d'Abbaye on Ice sous le signe de la magie !



## La Nuit Givrée par Divan Production

Vendredi 19 décembre à 18 h 30

GRATUIT

Rendez-vous au faubourg Chartrain, au niveau de l'ancien théâtre, pour le départ de la grande déambulation de la Nuit givrée ! En musique et en lumière, suivez la joyeuse parade jusqu'à la patinoire. Mickey & Minnie, La Belle et la Bête et bien d'autres personnages emblématiques de Disney vous accompagneront dans cette balade festive, pleine de surprises et de sourires pour petits et grands !



## Un Voyage Givré par Patin'Air

Samedi 17 janvier à 18 h 30

GRATUIT

La troupe Patinair vous présente « Un Voyage Givré », un spectacle mêlant patinage, acrobaties, numéros aériens et magie de Noël. Sur scène, 10 artistes talentueux donnent vie à un univers hivernal peuplé de rêves, de surprises... Dans une mise en scène visuelle et envoûtante, petits et grands sont invités à suivre cette aventure givrée où grâce, prouesses techniques et émotion s'unissent pour faire briller les yeux de toute la famille ! 45 minutes de spectacle pour terminer Abbaye on Ice en beauté !



## Horaires d'ouverture

### Hors vacances scolaires

Lundi, mardi, jeudi, vendredi

**16h → 19h**

Mercredi, samedi, dimanche

**10h → 19h**

**Sauf exception**

Voir pages suivantes

### Vacances scolaires du 20/12 au 04/01 inclus

Ouvert tous les jours

**10h → 19h**

**Sauf exceptions**

Mercredis 24 et 31 décembre

**Fermeture à 18h**

Jeudis 25 décembre et 1<sup>er</sup> janvier

**14h → 19h**

Les horaires sont susceptibles d'évoluer.

## Tarifs

Tarif normal : 3,50€

Tarif réduit sur présentation d'un justificatif : 2,80€

Enfant de moins de 12 ans, famille nombreuse, étudiant, bénéficiaire du RSA, personne en situation de handicap

Carnets de tickets :

1 carnet de 10 entrées tarif normal : 32€

1 carnet de 10 entrées tarif réduit : 26€

1 carnet de 20 entrées : 60€

1 carnet de 50 entrées : 140€

Dans les tarifs grand public sont compris 1 h de location de patins pour 45 min de glisse.

**Attention : les gants sont obligatoires pour accéder à la surface de glisse !**



# Plan Abbaye on ice

Rue du Change

Rue de l'Abbaye

Place de la République

Rue de l'Abbaye

Abbaye  
de la Trinité

Cour du  
Cloître

Allée de Yorktown

Patinoire

Entrée

Village  
de Noël

Rue Saint-Bié

Le Loir

# 28 novembre 2025 → 18 janvier 2026

## Les animations pour les fêtes de fin d'année à Vendôme

### VENDREDI 28 NOVEMBRE

Ouverture de la patinoire  
20h30 → 22h30

### Inauguration Abbaye on Ice

18h30 → Inauguration officielle  
19h → Spectacle « Le Grand Atelier du Père Noël » par Minuit Production  
Parvis Rochambeau

### SAMEDI 29 NOVEMBRE

Ouverture de la patinoire  
Marché couvert  
10h → 19h Marché de Noël des artisans et créateurs du vendômois

### Goûter spectacle

#### LUNDI 1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE

Le Minotaure  
13h30 → Avec le cabaret Madame Sans-Gêne et ses invités exceptionnels  
Organisé par le Centre communal d'action sociale (CCAS)

### Les Impromptus d'Hiver

#### DIMANCHE 7 DÉCEMBRE

Château de Vendôme  
11h → 13h Concert festif par la fanfare des Gratte-loups, avec huîtres et vin blanc  
Organisé par l'association Château de Vendôme berceau des Bourbons  
Entrée libre

### VENDREDI 5 DÉCEMBRE

Patinoire fermée

### SAMEDI 6 DÉCEMBRE

Ouverture de la patinoire 13h30 → 19h  
Marché couvert  
9h → 17h Marché de Noël de la Croix rouge

### DIMANCHE 7 DÉCEMBRE

Ouverture de la patinoire 13h30 → 19h  
Le Minotaure  
14h → 18h « En musique » pour soutenir l'AFM Téléthon organisé par Orange blues compagnie

### DIMANCHE 14 DÉCEMBRE

Ouverture de la patinoire 13h30 → 19h

### MERCREDI 17 DÉCEMBRE

Ouverture de la patinoire 10h → 19h  
Le Minotaure  
18h → Concert de Noël par les élèves de l'école de musique (3 sites)  
Entrée libre

### Noël à la ferme

#### SAMEDI 13 DÉCEMBRE

Marché couvert  
11h → 20h Marché de Noël des jeunes agriculteurs avec mini-ferme, marché fermier et gourmand, marché artisanal et tombola, Commerces ouverts toute la journée  
18h → Défilé de tracteurs dans le centre-ville

Car podium du Conseil départemental 41



#### DIMANCHE 14 DÉCEMBRE

Marché couvert  
10h → 18h Marché de Noël des jeunes agriculteurs avec mini-ferme, marché fermier et gourmand, marché artisanal et tombola

Car podium du Conseil départemental 41



Le programme et les horaires sont susceptibles d'évoluer.

## Mais encore...

### DÈS LE VENDREDI 28 NOVEMBRE

Parvis Rochambeau et place Alexis Danan  
(décorations créées avec l'aide des enfants de l'école Jules Ferry)  
→ Illuminations de Noël dans Vendôme

### Jardins de Noël sur le parvis Rochambeau

→ Fauteuil du père Noël et boîte aux lettres

Les décorations sont réalisées par les agents des espaces verts.

### SAMEDI 20 DÉCEMBRE & DIMANCHE 21 DÉCEMBRE

Ouverture de la patinoire 10h → 19h  
Place Saint-Martin  
10h → 18h Père Noël  
15h → 19h Balades en calèche avec La Bergère du Perche  
Organisé par la Fédération du commerce vendômois - 1 € par personne

### LUNDI 22 DÉCEMBRE & MARDI 23 DÉCEMBRE

Ouverture de la patinoire 10h → 19h  
Place Saint-Martin  
10h → 18h Père Noël

### MERCREDI 24 DÉCEMBRE

Fermeture de la patinoire à 18h

### JEUDI 25 DÉCEMBRE

Ouverture de la patinoire 14h → 19h

### MERCREDI 31 DÉCEMBRE

Fermeture de la patinoire à 18h

### JEUDI 1<sup>ER</sup> JANVIER

Ouverture de la patinoire 14h → 19h

### SAMEDI 17 JANVIER

Ouverture de la patinoire 13h30 → 19h

### Clôture Abbaye on Ice

18h30 → Spectacle « Un Voyage Givré » par la troupe Patin'Air

### RETROUVEZ VOS ARTISANS LOCAUX DANS LES CHÂLETS DES JARDINS DE NOËL

## La Nuit Givrée

### VENDREDI 19 DÉCEMBRE

Centre-ville de Vendôme  
18h → Parade lumineuse  
Distribution gratuite de bâtons lumineux  
Ancien théâtre  
Faubourg Chartrain  
18h15 → Départ de la déambulation sur le thème de Disney par Divan Production  
19h15 → Arrivée parvis Rochambeau

Car podium du Conseil départemental 41



## Fête de fin d'année des centres

### MERCREDI 17 DÉCEMBRE

Centre culturel de Vendôme  
Toute la journée Musique, diffusion de courts-métrages, ateliers créatifs, théâtre  
Entrée libre à partir de 3 ans

Le programme et les horaires sont susceptibles d'évoluer.

## Jardins de Noël

Les artisans locaux présents dans les chalets



### Durant toute la patinoire

Alix Dossisard  
Artisanat slave  
Martial Lenz  
Crêpes, churros et vin chaud...

**DU VENDREDI 28 NOVEMBRE  
AU DIMANCHE 30 NOVEMBRE**  
Au Fil du Loir  
Création locale de textile

**DU VENDREDI 28 AU DIMANCHE  
30 NOVEMBRE, LE MERCREDI  
3 DÉCEMBRE, LE SAMEDI 6 ET  
DIMANCHE 7 DÉCEMBRE  
ET DU LUNDI 22 AU  
DIMANCHE 28 DÉCEMBRE**  
Maison La Broche  
Gâteaux cuits à la broche

**DU VENDREDI 5 AU DIMANCHE  
7 DÉCEMBRE ET DU VENDREDI 2  
AU DIMANCHE 4 JANVIER**  
Rive Loire  
Créateur de vêtements

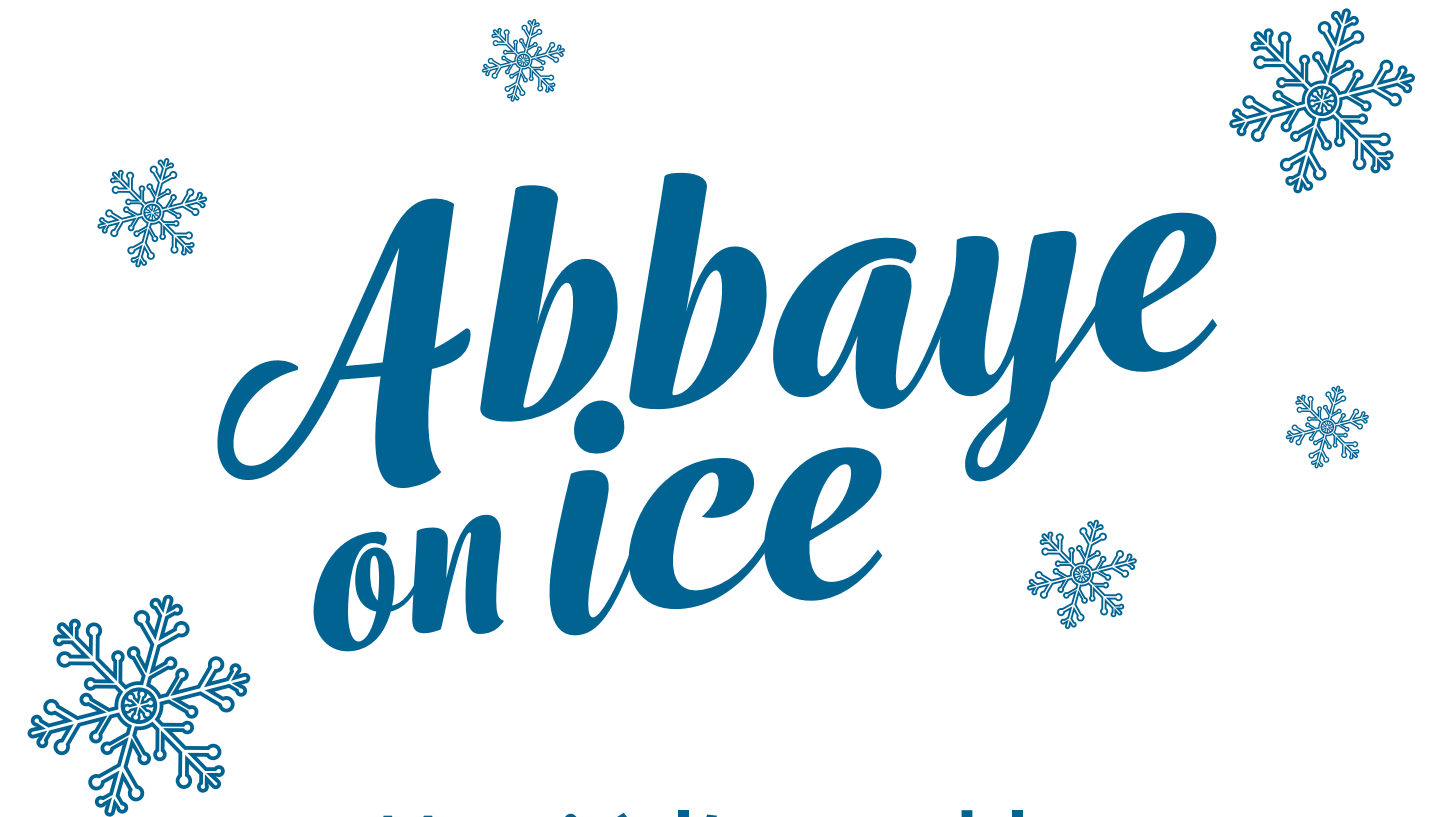
**DU LUNDI 8 DÉCEMBRE  
AU JEUDI 11 DÉCEMBRE**  
Artisanat et décoration de Noël  
Désirée Rémy

**DU VENDREDI 12 DÉCEMBRE  
AU DIMANCHE 14 DÉCEMBRE**  
Marcus Spurway  
Parfums

**DU VENDREDI 12 DÉCEMBRE  
AU DIMANCHE 14 DÉCEMBRE  
ET DU VENDREDI 19 DÉCEMBRE  
AU DIMANCHE 21 DÉCEMBRE**  
Club 41  
Huîtres et vin blanc

**DU VENDREDI 19 DÉCEMBRE  
AU MERCREDI 24 DÉCEMBRE**  
Les délices de Mariette  
Chocolat, confiseries, biscuits  
Le comptoir à bougies  
Bougies artisanales

Le planning d'occupation des chalets est susceptible d'évoluer.



Merci à l'ensemble  
de nos partenaires





# McDonald's

**Groupama**  
Toujours là pour moi

Une agence  
proche  
de chez  
vous.

Nos conseillers vous accueillent en agence  
pour échanger avec vous :

19 Faubourg Chartrain VENDÔME  
ou par téléphone au : 02 54 77 51 00\*

\*Appel gratuit depuis un poste fixe. Groupama Paris Val de Loire - Caisse Régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles Paris Val de Loire. Siège social : 1 bis avenue du Docteur Ténine - CS 90064 - 92184 Antony cedex - 382 285 260 RCS Nanterre Entreprises régies par le Code des assurances. [www.groupama.fr](http://www.groupama.fr). Document et visuel non contractuels. Création : Communication commerciale Groupama Paris Val de Loire. 10/2025.

**Le PÔle Com'**  
BLOIS - VENDÔME  
UN LIEU UNIQUE AU SERVICE DE VOS PROJETS



Imprimerie • Communication • Signalétique

Blois 02 54 56 43 43  
Vendôme 02 54 77 13 90



## LA CABANE À MOUSSE

### CAVE & BAR

02 59 16 13 36

Bières, vins, spiritueux, boissons artisanales sans alcool, location tireuse, coffret cadeaux  
After work, planches Apéro, soirées événementielles, retransmissions sportives,  
jeux de société & de bar, soirées dégustation



**VAL DE FRANCE**  
ÊTRE AU CŒUR DE L'ACTION  
AVEC NOS CLIENTS

### AGENCE DE VENDÔME

23 FAUBOURG CHARTRAIN  
02.54.77.83.83

**RENAULT 4  
E-TECH ELECTRIQUE**



finaliste  
voiture de l'année 2026



modèle présenté : R4 e-tech techno 150 ch autonomie confort avec option peint. métallisée bleu nuage/toit noir étoilé consommations min/max (kwh/100 km)\*: 14,7/15,6. émissions co<sub>2</sub> (g/km)\*: 0 à l'usage, hors pièces d'usure. \*selon données wltp.

renault.fr

pensez à covoiturer #SeDéplacerMoinsPolluer

**RENAULT VENDÔME**  
52 route de Blois - 02 54 89 13 80

**OUI à la  
QUALITÉ  
de SERVICE**

**Optic 2000**

Une nouvelle vision de la vie

LA TECHNOLOGIE AU SERVICE DE L'EXPERTISE



Prise de mesures électroniques pour plus  
de précision chez votre opticien

Retrouvez-nous :

31 place Clemenceau / 41800 Montoire-sur-le-Loir  
18-20 rue du Change / 41100 Vendôme





**ISOLATION DURABLE  
ET PERFORMANTE  
AMÉNAGEMENT  
DE COMBLES  
PHOTOVOLTAÏQUE**

**RUE ANTOINE DE VILLARCEAU  
ZAC DE COURTIS - 41100 VENDÔME  
02 54 89 51 28**

**OPTION  
ZEN**  
Détendez-vous !  
on s'occupe de toutes  
les aides pour vous  
gratuitement

**ISOSCOPI**  
L'ISOLATION AUTREMENT

**VELUX**  
INSTALLATEUR COMBLES  
EXPERT

**ENGAGE  
RSE**  
Régulé par l'Etat  
Certifié par  
AFNOR ISO 26000

**BGE**  
**QUALIBAT**  
Qualité des Travaux

**Concerts**

**VandB  
VENDÔME**

**Coffrets cadeaux**

**Animations**

**Déjeuners**

**Location de tireuse à bière**

14 boulevard de l'industrie, 41100 Vendôme - 02 54 72 80 47 - vendome@vandb.fr

**Philippe Védiaud**  
publicité

**mobilier urbain**  
À l'écoute de votre image

53 Rue Corbier Thiebaut  
60270 Gouvieux  
☎ 01.34.19.76.77  
www.vediaud.net



**INEO**  
UNE MARQUE DE EQUANS

**INEO RÉSEAUX  
CENTRE ATLANTIQUE**

Centre de Travaux de Vendôme

**15, rue Jacques Cartier  
41100 Saint-Ouen**

Tél. 02 54 73 92 16

**ÉCLAIRAGE PUBLIC**  
Installations neuves et entretien  
Éclairage de carrefours, terrain de sports  
Signalisation et régulation routières  
Illuminations de sites, monuments  
Illuminations de fêtes  
Borne de recharge électrique

**LIGNES ÉLECTRIQUES**  
Lignes aériennes et souterraines HTA-BT  
Lignes télécommunication  
Postes de transformation

**VIDÉO PROTECTION**  
Sûreté des sites  
Tranquillité publique

**INEO Réseaux  
Centre Atlantique**

# VENDÔME PLANIFIE SON DÉVELOPPEMENT URBAIN

Le Plan local d'urbanisme intercommunal et habitat (PLUi-H) de Territoires vendômois entre dans une étape stratégique. Pour Vendôme, cette phase est essentielle : elle consiste à travailler sur le zonage et le règlement écrit, afin de préciser clairement ce qui sera possible, ou non, de réaliser sur le territoire dans les années à venir.

## Le zonage, outil clé de la planification urbaine

Après un travail approfondi pour identifier les zones urbaines existantes, les projets d'aménagement prioritaires et les enjeux en matière d'habitat, la ville, en co-construction avec Territoires vendômois, poursuit son travail sur les zones agricoles et naturelles pour tenir compte des enjeux liés à l'activité agricole et la protection de l'environnement. Concrètement, le zonage permet de découper la ville en plusieurs secteurs aux vocations distinctes : les zones urbaines (U), correspondant aux espaces déjà bâtis ; les zones à urbaniser (AU), destinées à accueillir de nouveaux aménagements dans une logique d'extension maîtrisée ; et enfin les zones agricoles (A) ou naturelles (N), dont l'objectif est de préserver les espaces ruraux et les milieux naturels. Chaque zone sera accompagnée d'un règlement écrit qui précisera les règles d'implantation, de hauteur, de densité,



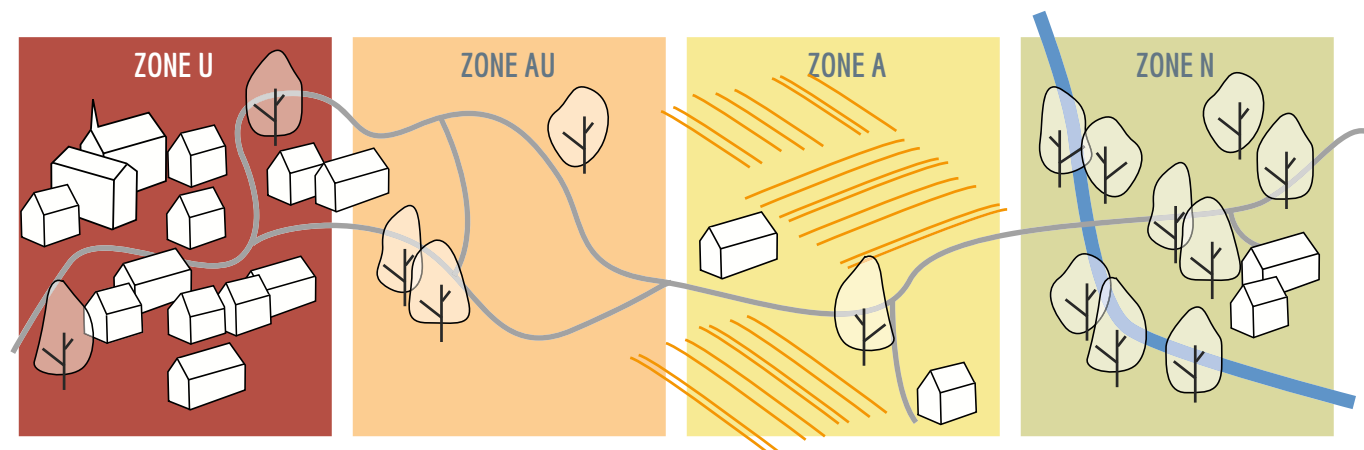
d'aspect architectural, de stationnement, ainsi que les types d'usages autorisés ou non : habitat, équipements publics, activités économiques, commerces, services, etc. Ces règles auront un impact direct sur les permis de construire, les projets immobiliers, les rénovations, mais aussi sur les paysages urbains et la qualité de vie.

## Logement : concilier développement et qualité de vie

Parallèlement, une politique de l'habitat ambitieuse est menée à travers le Programme d'orientations et d'actions (POA). Ce document prévoit d'anticiper les besoins

en logements à long terme, de favoriser la mixité sociale et de soutenir la production de logements accessibles et de qualité pour les jeunes ménages et les personnes âgées notamment. À Vendôme, le défi est de concilier développement urbain et préservation du cadre de vie. Cela passe par des choix structurants : densifier les zones déjà bâties, revaloriser les friches, limiter l'artificialisation des sols, tout en facilitant la production de logements adaptés aux besoins réels.

Un cahier de concertation est disponible en mairie, et chacun peut transmettre ses observations ou propositions par courrier ou par mail à [urbanisme-planification@catv41.fr](mailto:urbanisme-planification@catv41.fr).



# PROJET URBAIN DES ROTTES : UN QUARTIER EN MOUVEMENT

Construit entre la fin des années 1950 et les années 1980, le quartier des Rottes a toujours évolué au fil du temps, accueillant de nouveaux équipements, aménagements et services à la population. Après une étude conduite en 2024 pour envisager pour les années à venir, les grandes évolutions urbaines du quartier, la ville a engagé en 2025 les premières interventions qui se concentrent plus particulièrement au sud de la rue des Maillettes, amorçant la transformation progressive de ce secteur.



**Ma ville, Mon quartier, les Rottes**  
Ensemble, pensons demain

de recueillir les premières impressions des habitants et leurs idées pour améliorer le cadre de vie quotidien.

des immeubles autour du centre commercial, transformant la physionomie et la perception du cœur du quartier.

## Un projet partagé avec les habitants

Le projet urbain des Rottes se veut participatif. Tout au long de sa mise en œuvre, les habitants sont et seront associés aux réflexions sur le réaménagement des espaces publics. Le premier temps fort s'est tenu au printemps 2025, à travers des ateliers participatifs organisés lors du Printemps des Rottes. Ces échanges ont permis

## Des logements diversifiés et rénovés

La déconstruction de l'ancien groupe scolaire Louis-Pasteur offre un espace libéré pour de nouvelles habitations : une vingtaine de maisons de ville en accession sociale à la propriété, portées par 3F Centre-Val de Loire, et un petit immeuble de 20 logements adaptés aux personnes à mobilité réduite, mené par Loir-et-Cher Logement. Parallèlement, Terres de Loire Habitat engagera fin 2025 la réhabilitation

## Un cadre de vie repensé

Les travaux d'aménagement du parc de la Fosse ont débuté en octobre. De nouveaux jeux pour enfants, un petit espace scénique, des tables de pique-nique, un kiosque et de nouvelles plantations viendront renforcer son rôle de lieu de rencontre. Une première portion de l'allée piétonne et cyclable reliant à terme le guichet unique des Rottes au lycée Ronsard a été réalisée.

## Des équipements pour demain

Deux études de programmation et de faisabilité sont lancées, l'une pour la création d'un nouveau complexe sportif en remplacement du gymnase Clemenceau, l'autre pour la réhabilitation et l'extension du Centre culturel. Le projet urbain des Rottes se construira pas à pas, en lien avec les habitants et les partenaires locaux. Les prochaines étapes et avancées seront présentées progressivement dans votre magazine.



Contact :  
Direction du Vivre ensemble  
02 54 89 43 80  
[blandine.gauvin@catv41.fr](mailto:blandine.gauvin@catv41.fr)

# LA MISE EN PLACE DES ESPACES SANS TABAC



Depuis cet été, la lutte contre le tabagisme a pris un nouvel élan à l'échelle nationale avec l'instauration des espaces sans tabac. À Vendôme, la municipalité s'inscrit pleinement dans cette dynamique en amorçant la mise en place d'une signalétique spécifique aux abords des établissements scolaires et dans plusieurs lieux publics. Une démarche à la fois préventive, éducative et écologique.

## Un cadre plus sain pour les Vendômois

Le tabagisme est responsable de près de 75 000 décès chaque année en France. En limitant les zones où il est autorisé de fumer, le décret (n°2025-582) vise à réduire l'exposition du public, en particulier des enfants, à la fumée. À Vendôme, la ville s'engage dès à présent, sur demande de l'État, à matérialiser ces nouveaux périmètres de protection autour des écoles,

puis progressivement des équipements sportifs et des parcs. L'objectif : offrir un cadre de vie plus sain et apaisé. La mise en place progressive d'une signalétique claire et visible accompagnera les Vendômois dans cette transition. Ces espaces sans tabac ne sont pas pensés comme une contrainte, mais comme une opportunité d'encourager l'arrêt du tabac et de renforcer la sensibilisation collective aux risques liés à la cigarette.

## Un engagement pour la propreté et la planète

Au-delà de la santé, cette démarche s'inscrit dans une volonté forte de préserver l'environnement urbain. Chaque année, entre 20 000 et 25 000 tonnes de mégots sont jetées en France, représentant une pollution majeure pour les sols et les cours d'eau, et un coût important pour les

collectivités. En réduisant les lieux autorisant la cigarette, Vendôme contribue aussi à limiter les déchets dans l'espace public et à améliorer la qualité du cadre de vie.

### Où est-il désormais interdit de fumer ?

- Les parcs et jardins publics ;
- les zones d'attente des voyageurs (abribus, quais, etc.) ;
- les abords des écoles, collèges, lycées, ainsi que des structures d'accueil, de formation ou d'hébergement de mineurs ;
- les abords et espaces ouverts des bibliothèques, piscines, stades et équipements sportifs, dans un périmètre de 10 m autour des accès publics.

Les infractions sont passibles d'une amende de 135 €, pouvant aller jusqu'à 750 €.

# VOS NOUVEAUX COMMERCES À VENDÔME

Retrouvez à chaque parution une présentation de vos nouveaux commerces.

## GoldUnion

Spécialiste de l'achat et de la vente d'or et d'argent, GoldUnion vient d'ouvrir à Vendôme. Jean-François vous accueille pour vendre, acheter ou simplement vous renseigner, avec une approche personnalisée et transparente. Deux options de rendez-vous s'offrent à vous : franchir le pas de l'agence ou recevoir un conseiller à l'adresse de votre choix. Toutes les transactions sont sécurisées et conformes aux normes françaises et européennes

61 rue du Change 41100 Vendôme  
Du mardi au samedi de 9h30 à 12h30  
et de 14h30 à 19h  
Infos : 02 54 85 00 19  
Et rendez-vous sur leur réseau social :  
f goldunionofficielvendome



## Réservez votre espace pub

dans le prochain numéro  
de Vendôme Le Mag

Imprimé à 12 000 exemplaires, il est adressé sous pli à tous les vendômois et diffusé dans les commerces et lieux publics.

**Contact :**  
Céline Bulidon  
Direction de la Communication  
02 54 89 41 51 - celine.bulidon@catv41.fr



# Chut!

*C'est l'histoire d'un territoire*

Vendredi 28 novembre  
à 20h30

## Les Maux Bleus

Dans le cadre de la Journée de lutte  
contre les violences faites aux femmes.

À partir de 12 ans

10 € à 15 €

Théâtre, Le Minotaure

Samedi 6 décembre à 15h

## Boum de Noël

De 4 à 10 ans

10 € par enfant

3<sup>e</sup> Volume, Le Minotaure

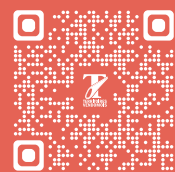
Jeudi 15 janvier à 20h30

## Cyrano de Bergerac

Tout public

21 € à 25 €

Théâtre, Le Minotaure



Billetterie en ligne  
Prenez vos places

## Regards Nature

Du 28 au 30 novembre  
de 10h à 18h30

Chapelle Saint-Jacques



## Aladin

Dimanche 7 décembre à 15h

Théâtre, Le Minotaure

Dès 4 ans, 21 € à 25 €, billetterie du Minotaure

Partez à la rencontre d'Aladin, héros légendaire en quête d'amour et d'aventures !  
Entre ruses, combats et magie, il affronte le redoutable Jaffar pour conquérir le cœur  
de la princesse Yasmine. Porté par neuf artistes (comédiens, chanteurs et danseurs)  
ce spectacle familial mêle chorégraphies, illusions et humour dans un tourbillon de  
musiques et de couleurs. Un concentré de soleil et d'énergie, pour petits et grands rêveurs.



## Épique - Compagnie Théâtre Brut

Samedi 7 février à 20h et dimanche 8 février à 15h

Chapelle Saint-Jacques

Déconseillé aux moins de 10 ans, Tarif : 8 / 10€

Infos et réservation : 06 17 03 63 17 - [www.theatrebrut.fr](http://www.theatrebrut.fr)

Présenté d'abord à la chapelle Saint-Jacques puis dans la cour du Cloître, « Épique »  
est une création envoûtante de la compagnie Théâtre Brut. Pensé pour révéler la beauté  
des lieux patrimoniaux, ce spectacle mêle théâtre, cinéma et musique symphonique.  
Jeux de lumière, émotions intenses et puissance visuelle s'entrelacent dans une fresque  
à la fois grandiose et intime, qui revisite avec audace les grands mythes et questionne  
notre regard sur les héros.



FONDATION

DU  
PATRIMOINE

# Aidez-nous à restaurer L'arche des Grands-Prés, dite "Porte d'eau" de Vendôme

Délégation Centre-Val de Loire  
23 avenue de la Libération  
45000 Orléans  
02 38 24 34 21



## Faites un don !

[www.fondation-patrimoine.org/102946](http://www.fondation-patrimoine.org/102946)



# Vendôme passionnément

Chers concitoyens Vendômois,

À l’approche des élections municipales qui se tiendront les 15 et 22 mars 2026, notre équipe municipale souhaite rappeler le cadre de neutralité qui s’impose à toutes les collectivités et à l’ensemble de leurs élus pendant la période préélectorale (à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2025).

Conformément à l’article L.52-1 du Code électoral, il est interdit de diffuser, dans les six mois précédant le scrutin, toute communication institutionnelle pouvant être perçue comme valorisant le bilan ou l’action d’une équipe municipale.

Dans un souci de respect scrupuleux de ces règles et d’égalité entre les candidats, nous faisons donc le choix de ne pas publier de tribune politique dans cette édition. Cette décision traduit notre attachement à une information neutre et impartiale des citoyens, condition essentielle d’un débat démocratique équilibré.

Laurent BRILLARD et la majorité municipale

# Partageons demain

Le contexte national pèse sur le plan local, donc sur les habitants

Le spectacle désastreux donné nationalement fait que l’image de la politique est sérieusement abîmée. L’instabilité renforce cela ainsi que les inquiétudes et le sentiment que les préoccupations des concitoyens passent au second plan et peuvent encore attendre. Le ressenti aussi suite au projet de budget du nouveau gouvernement et que la population exprime depuis longtemps reste ignoré car malgré quelques annonces concernant le 49-3 ou la réforme des retraites, les orientations libérales restent les mêmes et leurs conséquences sur le quotidien des françaises et des français, des familles modestes, des retraités et des plus fragiles sont connues d’avance. Conséquences également sur les collectivités avec des budgets amputés, des dépenses qui augmentent et des difficultés à présenter certes des budgets équilibrés mais aussi et surtout à répondre aux besoins, aux attentes et aux urgences. Dans ce contexte, il faut souligner le rôle et l’importance de nos différents échelons communaux, départementaux et régionaux pour conserver de la stabilité, conserver de la proximité et du concret pour les citoyens par les actions et les politiques menées. Actions qui pourraient être remises en cause pour certaines au vu de l’asphyxie financière subie. Les élus de droite, macronistes et RN évincent une nouvelle fois le réel problème qui est la justice fiscale pour les budgets de l’Etat et de la Sécurité sociale et la juste participation de toutes et tous à hauteur de leurs capacités. Vous l’aurez compris, durant les prochains mois, nous resterons vigilants sur les orientations qui viendront en débat mais également forces de propositions comme nous l’avons toujours été.

Christophe CHAPUIS, Caroline BESNARD et Patrick CALLU

## Place à Vendôme

Tourisme, luxe, et fatalité : des millions d’investissement pour un nouveau musée ou des programmes pour attirer des populations aisées, et nous ? Et nos commerces ? Vendôme devient une vitrine vide ! À quand une ambition aussi importante pour notre quotidien ? La cantine, les centres de loisir, la solitude, le désert médical... Pour mieux vivre à Vendôme.

Pierre FOURNET-FAYARD et Marlène GÉRARD

## Vendômois naturellement

2025 était peu glorieux pour Vendôme : tergiversations sur les Justes, prix de vente de la marque Vendôme reconnu non justifiée par la justice ... Voilà le résultat d’une gestion municipale « au doigt mouillé », avec des décisions prises en petit cercle. Espérons pour l’avenir une gestion juste et ambitieuse qui s’appuie sur l’intelligence collective.

Alexandre BOITEL et Sabine GREULICH

Ces tribunes n’engagent pas la rédaction.

# La ville de Vendôme et Territoires vendômois à votre service

**HÔTEL DE VILLE ET DE COMMUNAUTÉ GUICHET UNIQUE PARC RONSARD**  
Parc Ronsard  
Lundi, mercredi, jeudi : 8 h 30 à 12 h - 13 h 30 à 17 h 30  
Mardi : fermé le matin - 13 h 30 à 17 h 30  
Vendredi : 8 h 30 à 17 h 30 en continu  
Tél. 02 54 89 42 00 - Fax 02 54 89 42 01  
**DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**  
02 54 89 41 81  
**ENFANCE JEUNESSE**  
02 54 89 41 71  
**VIE SCOLAIRE**  
02 54 89 41 77  
**SPORTS**  
02 54 89 41 66  
**PÔLE TRANSPORTS ET MOBILITÉ**  
Move : move-vendomois.fr  
Inscription : 02 54 89 43 40  
Info réseau : 02 54 89 41 36  
**POLICE MUNICIPALE**  
02 54 89 42 00

**GUICHET UNIQUE DES ROTTES**  
37, avenue Georges Clemenceau  
Lundi, mercredi, jeudi, vendredi : 8 h 30 à 12 h 30 - 13 h 30 à 17 h. Mardi : 13 h 30 à 17 h  
02 54 86 47 00  
**Services du guichet unique**  
Démarques famille, carte nationale d'identité et passeport  
**CIAS**  
Maintien et autonomie à domicile, aide et développement social  
**Accès aux droits**  
**Point justice**  
02 54 86 47 77

**CCAS**  
37, avenue Georges Clemenceau  
02 54 86 46 50

**CENTRE CULTUREL**  
24, avenue Georges Clemenceau  
Période scolaire :  
Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 16 h à 18 h 30  
Mercredi : 14 h à 18 h

Vacances scolaires :  
Lundi au vendredi : 10 h à 12 h - 14 h à 18 h (sauf sorties à la journée)  
02 54 89 16 50

**CENTRE SOCIAL**  
3, rue du Colonel Fabien  
Lundi au jeudi : 9 h à 12 h - 13 h 30 à 18 h  
Vendredi : 9 h à 12 h  
02 54 89 46 20

**LE MINOTAURE**  
Rue César de Vendôme  
Lundi, mardi, jeudi : 13 h à 17 h 30  
Mercredi et vendredi : 9 h à 17 h 30  
Fermé le samedi, le mois d'août et pendant les congés de Noël  
Réservation de salles : 02 54 89 44 00  
Billetterie : 02 54 89 44 00

**MAISON DE L’ENFANCE**  
Rue Geoffroy Martel  
**Accueil de loisirs Les Galopins**  
Mercredi : 7 h 30 à 18 h 30  
Toutes les vacances scolaires : 8 h à 18 h (accueil des enfants de 3 à 13 ans)  
02 54 72 23 14

**MÉDIATHÈQUES**  
**Parc Ronsard**  
Pour consulter les horaires, appeler au 02 54 89 43 66 ou rendez-vous sur mediaenvendomois.fr  
**Bibliothèque des Rottes**  
Rue du Colonel Fabien  
Pour consulter les horaires, appeler au 02 54 89 46 15 ou sur mediaenvendomois.fr

**PÔLE PETITE ENFANCE (PPE)**  
5, rue du Colonel-Fabien  
02 54 89 49 00  
**La forêt des petits pas**  
Lundi au vendredi : 7 h 30 à 18 h 30  
02 54 89 49 20

**La T’Rottinette et le Jardin d'enfants spécialisés (JES)**  
Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8 h à 18 h  
02 54 89 49 30  
**La crèche L’île aux câlins (Saint-Ouen)**  
Du lundi au vendredi : 7 h 30 à 18 h 30  
02 54 73 31 13  
**La Farandole (Montoire-sur-le-Loir)**  
Du lundi au vendredi : 8 h à 18 h  
02 54 72 65 17

**RELAIS PETITE ENFANCE INTERCOMMUNAL**  
5, rue du Colonel-Fabien  
02 54 89 49 40  
Lundi, mardi, jeudi de 14 h à 17 h (sur rendez-vous)  
Mercredi de 9 h à 12 h - 14 h à 17 h  
Vendredi de 14 h à 17 h

**SERVICE INTERCOMMUNAL DU LOGEMENT SOCIAL (SILS)**  
Permanences  
**Hôtel de ville et de communauté**  
Vendredi : 13 h 30 à 17 h 30  
**Guichet unique des Rottes**  
Lundi : 8 h 30 à 12 h  
02 54 89 43 89 (sauf mercredi)

**TRANSFO - INFORMATION JEUNESSE MULTIMÉDIA - POINT CYB**  
Lundi : 10 h à 17 h 30 en continu  
Mardi au vendredi : 14 h à 17 h 30  
02 54 89 13 00  
transfo@catv41.fr



Pour toute réclamation :  
**Département Qualité AFNOR Certification**  
11, rue Francis Pressensé  
F-93571 La Plaine Saint-Denis CEDEX  
**01 41 62 63 14 (tous les matins sauf le mercredi)**

L’audit AFNOR des 13 et 14 décembre 2024 a confirmé la certification ISO 9001 obtenue en 2019 pour le Guichet unique. Cette reconnaissance souligne une prise en charge rigoureuse des usagers et une amélioration continue du service public, avec l’appui des services support.

# Les élus à votre écoute

**Laurent Brillard**  
*Président de la communauté d'agglomération Territoires vendômois - Maire de Vendôme*  
Permanence sur rendez-vous au 02 54 89 42 02 et le 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mercredi de 10 h à 12 h au guichet unique des Rottes et le dernier mercredi de chaque mois de 10 h à 12 h à l'Espace de la Pierre Levée (quartier sud)

Permanence des autres élus sur rendez-vous au 02 54 89 42 03

**Benoît Gardrat**  
*1<sup>er</sup> maire-adjoint* - Grands projets, urbanisme, politique foncière, ville numérique

**Michèle Corvaisier**  
*2<sup>e</sup> maire-adjointe* - Politique événementielle, relations internationales, sécurité des établissements recevant du public

**Phillippe Chambrier**  
*3<sup>e</sup> maire-adjoint* - Environnement, évaluation de l’empreinte écologique des politiques publiques, voirie et bâtiments

**Béatrice Arruga**  
*4<sup>e</sup> maire-adjointe* - Politique éducative, Programme de réussite éducative (PRE) et à l'alimentation

**Simon Houdebert**  
*5<sup>e</sup> maire-adjoint* - Stratégie financière, élections

**Agnès MacGillivray**  
*6<sup>e</sup> maire-adjointe* - Patrimoine, archives, fonds anciens, restauration et valorisation du château, assurances et commande publique

**Tural Keskiner**  
*7<sup>e</sup> maire-adjoint* - Affaires administratives, intégration et dialogue interculturel

**Minthy Mabiala-Boussi**  
*8<sup>e</sup> maire-adjointe* - Vie associative, démocratie locale, égalité femmes-hommes, cohésion sociale

**Jimmy Marcilly**  
*9<sup>e</sup> maire-adjoint* - Politique sportive

**Alia Hammoudi**  
*Conseillère municipale déléguée* - Accessibilité, inclusion

**Nathalie Martellière**  
*Conseillère municipale déléguée* - Prévention santé, sécurité sanitaire (dont hygiène des locaux)

**Yolande Morali**  
*Conseillère municipale déléguée* - Action sociale de proximité

**Marwane Chabbi**  
*Conseiller municipal missionné* - E-administration et développement du numérique (placé auprès du 1<sup>er</sup> adjoint)

**Partageons demain :**  
Permanences le 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mercredi, de 16 h 30 à 17 h 30 au guichet unique des Rottes

**Place à Vendôme :**  
Permanences sur rendez-vous : marlene.gerard@catv41.fr pierre.fournet-fayard@catv41.fr

**Vendômois naturellement :**  
sabine.greulich@catv41.fr alexandre.boitel@catv41.fr



## LE PARTENAIRE DE CONFIANCE

### POUR LES SOLUTIONS CIRCULAIRES DANS L'EAU ET LES DÉCHETS.

Depuis plus de 160 ans, SUEZ apporte des services essentiels pour protéger et améliorer la qualité de vie, face à des défis environnementaux grandissants.

SUEZ permet à ses clients de fournir l'accès à des services d'eau et de déchets, par des solutions résilientes et innovantes, de créer de la valeur sur l'ensemble du cycle de vie de leurs infrastructures et services et de conduire leur transition écologique en y associant leurs usagers.